

Zeitschrift: Bulletin de la Société Fribourgeoise des Sciences Naturelles = Bulletin der Naturforschenden Gesellschaft Freiburg

Herausgeber: Société Fribourgeoise des Sciences Naturelles

Band: 86 (1997)

Rubrik: Pro Natura Fribourg-Freiburg : rapport d'activité

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Pro Natura Fribourg-Freiburg: Rapport d'activité 1997-98

Editorial

Attention, migration de batraciens!

Des panneaux placés au bord de la route informent les automobilistes qu'ici les grenouilles et les crapauds se déplacent vers leur lieu de reproduction. Rien ne les arrête, pas même les routes asphaltées qui peuvent pourtant leur être fatales. Et aujourd'hui encore, des écoliers, des protecteurs de la nature, des groupes de chasseurs ou des cantonniers doivent s'affairer, souvent de nuit, à retenir ces batraciens par des barrières et les porter de l'autre côté de la route.

Peu à peu cela changera. En matière de construction de routes, les études d'impact impliquent que les ingénieurs et les biologistes coopèrent pour trouver des solutions plus compatibles avec la nature, par exemple des passages souterrains pour les batraciens. Grâce au travail inlassable notamment des organisations de protection de la nature, l'étude d'impact est devenue un outil efficace pour un comportement humain plus respectueux de l'environnement.

Une telle évolution le montre: les bonnes solutions ne naissent pas de la confrontation. C'est dans la concertation que des issues acceptables pour tous peuvent être trouvées.

Aujourd'hui Pro Natura Fribourg s'engage pour la survie du Grand Tétras dans les Préalpes fribourgeoises. Nous nous heurtons à une forte résistance. Nos propositions constructives sont bafouées.

Extrémisme de part et d'autre? Le gouvernement peine à trancher. D'un côté les propriétaires de forêts, d'un autre les protecteurs de la nature. Pourquoi ne pas mettre sur pied un organe interdisciplinaire chargé de faire le lien? Il existe, j'en suis certaine, des solutions sensées et acceptables pour les deux parties. Il doit être possible de concilier les besoins des propriétaires forestiers et les projets des protecteurs de la nature.

Tant que les nouveaux projets ne seront pas abordés sur un mode consensuel, le droit de recours des organisations demeurera une nécessité. Il est un garde-fou contre l'esprit de profit à court terme et permet de considérer les problèmes dans leur ensemble, en tenant compte de tous les tenants et aboutissants.

Un regard sur les activités de Pro Natura Fribourg ces dernières années le montre clairement: pour obtenir des résultats nous privilégions la voie de la collaboration. Nous préférons travailler en partenaires plutôt qu'en adversaires. Rappelons cepen-

dant que Pro Natura a gardé le bouquetin comme emblème. Cela signifie que nous ne nous laissons pas abuser par de belles paroles ou de vaines promesses. Nous sommes prêts à nous battre là où la collaboration nous est refusée.

Marie-Theres Meuwly
Présidente

Plus d'espace pour le castor

Le castor vit le long de certains de nos cours d'eau, mais sa situation reste précaire. Les milieux vraiment favorables sont rares. Lorsqu'ils doivent quitter le territoire de leurs parents, les jeunes ont toutes les peines du monde à trouver un bout de rivière offrant à la fois des ressources en nourriture (saules), de l'intimité et des possibilités de creuser un terrier.

A l'initiative de Pro Natura Fribourg, un groupe de travail s'est constitué comprenant notamment le spécialiste Philippe Desbiolles. Premier but concret: permettre l'établissement durable d'une ou de plusieurs familles de castors dans la région du Canal de la Broye. Des indices de présence du castor sont régulièrement découverts, mais les conditions nécessaires à une colonisation durable ne sont pas encore réunies. Un projet précis est en préparation. Il sera réalisé dans le cadre du Réseau biologique du Grand Marais.

Quand l'arbre cache la forêt

La forêt est un écosystème complexe qui, entre autres prestations, fournit une matière première noble et renouvelable: le bois. Trop souvent dans notre canton, le bois (à couper) cache la forêt.

Une étude le prouve (Kobel, 1996): il y a bien assez de bois dans les forêts suisses pour couvrir largement tous les besoins annoncés (chauffage, industrie), pour faire vivre l'ensemble de la filière du bois (du bûcheron au fabricant de meubles) et pour permettre la création de nombreuses réserves naturelles forestières!

La nouvelle loi fédérale sur les forêts a de plus prévu des mesures d'encouragement (subventions) pour la protection de la nature en forêt. Les services forestiers et les communes y recourent rarement.

Pro Natura demande fermement à l'autorité cantonale de promouvoir de nouveaux concepts de gestion forestière. Cela pourrait se faire dans les zones d'habitat potentiel du Grand Tétras. On y renoncerait à tout nouveau chemin, on y créerait des réserves, et on y mettrait à profit les encouragements prévus par la Confédération.

NB: en 1996, faute de demandes de la part des communes et des cantons, une enveloppe de 40 mio de francs pour des mesures liées à la protection de la nature en forêt a été rendue par la Direction fédérale des forêts à la Caisse fédérale. Qu'on ne dise pas qu'il y a pas d'argent!...

Quelle volonté politique pour le Grand Tétras?

Le Grand Tétras va mal. Tout le monde le sait. Ses populations sont au bord de l'extinction.

En mai 1997, Pro Natura en collaboration avec le Cercle ornithologique de Fribourg a présenté à la Direction de l'intérieur et de l'agriculture (DIA) et à l'Inspection cantonale des forêts (ICF) un projet de protection active du Grand Tétras pour l'ensemble de son habitat cantonal.

Espoir, attente, doutes puis déception: malgré ses promesses données oralement, l'ICF annonce en février 1998 qu'elle renonce à cette entreprise.

Est-il possible de sauvegarder les habitats du Grand Tétras sans un engagement actif du service forestier? Est-il admissible qu'un service cantonal néglige ainsi une tâche qui lui a été confiée par la loi?

Pro Natura attend de l'autorité cantonale qu'elle investisse sans délai le service forestier d'une mission claire de protection et de mise en valeur de la nature. Un programme cantonal pour la protection du Grand Tétras et de ses habitats doit absolument être lancé. D'autres cantons l'ont déjà fait!

Pro Natura est toujours disposée à s'engager dans un projet sérieux. Elle prépare un concept d'information du public sur la protection du Grand Tétras. Pro Natura sait qu'elle peut également compter sur l'engagement actif de nombreux forestiers de terrain.

Projet agriculture-nature de Bäriswil

Rappel: le projet-pilote de Bäriswil a été lancé en 1995 par Pro Natura Fribourg, en collaboration avec l'Institut agricole de Grangeneuve et les groupements locaux de protection de la nature.

Depuis, des centaines de mètres de haies ont été plantés, des jachères florales ont été semées, des cours d'entretien de haies ont été organisés, des journées de sensibilisation ont été mises sur pied... Sous peu, des milieux humides seront créés. Le tout en parfait esprit de collaboration avec les agriculteurs.

Le projet continue

Les trois communes concernées, Guin, Tavel et Schmitten, ont maintenant repris la direction du projet. Elles participent largement à son financement et ont confirmé Jacques Studer dans sa fonction de coordinateur. Pro Natura a pu se retirer de l'entreprise, assurée que la dynamique mise en œuvre perdurerait. Pro Natura pourra maintenant se consacrer au lancement de projets similaires dans d'autres régions du canton.

Pro Natura tient à remercier tous les partenaires du projet Bäriswil et à féliciter les trois communes de leur engagement exemplaire pour la nature et le paysage.

150^e anniversaire du district de la Singine: créer le paysage des 150 prochaines années

Pro Natura Fribourg a pris l'initiative de proposer un projet «Nature et paysage» dans le cadre du 150e anniversaire du district. En collaboration étroite avec des représentants des mondes agricole, forestier, politique, cynégétique et économique, un programme d'enrichissement du paysage a été mis sur pied:

- 150 haies à entretenir
- 150 lisières de forêt à soigner
- et 500 arbres à planter (un par nouveau-né en 1998)!

Expo.01

A la suite de notre opposition au plan d'aménagement cantonal de l'Arteplage de Morat, une séance intercantonale de conciliation a eu lieu à Chaumont (NE) le 21 août 1997. Les associations de protection de la nature opposantes ont pu participer à des ateliers portant sur les principaux thèmes qui ont fait l'objet d'oppositions (transports, énergie, nature et protection des sites, navettes et déchets). Cette séance a permis d'instaurer un dialogue, de clarifier les positions et de cerner les points litigieux.

Le 19 janvier 1998 a eu lieu la séance cantonale de conciliation. Nos revendications en matière de protection des milieux naturels ont été satisfaites, à l'exception de la création d'un fonds de compensation. En revanche l'utilisation de navettes Iris sur les lacs et la répartition modale des transports (75% transports publics et 25% transports privés, réduction du nombre de places de parc) font toujours l'objet de controverses. Présentement, les négociations se poursuivent.

Circulation automobile sur les routes alpestres et forestières: résultats d'un sondage

Au cours de l'été 1996, nous avons procédé à un sondage du trafic sur trois routes alpestres et forestières: route des Alpettes (chemin forestier nord des Alpettes II, communes de Vuadens et Vaulruz), la route des Ombriaux (Albeuve) et la route de desserte Corbières-Villarvollard. Ces routes avaient fait l'objet d'oppositions de notre part et de négociations qui portaient notamment sur des restrictions de circulation. Le sondage s'est déroulé sur trois dimanches répartis sur les mois de juillet à octobre. Il a consisté en un comptage et une identification des véhicules. L'objectif était de cerner le trafic indu ou parasite, c'est à dire le trafic non lié à l'exploitation des alpages et des forêts.

Ce sondage a d'abord mis en évidence que les restrictions de circulation n'étaient pas (absence de panneau) ou que partiellement appliquées (barrières en place, mais toujours ouvertes). Pour ce qui est du trafic parasite, il s'élève en moyenne à 45% du trafic total. Il est le plus élevé pour la route des Alpettes (70%) et le plus faible pour la route des Ombriaux (18,5%). Il a d'autre part tendance à augmenter en fin d'été et en automne. Ces résultats nous incitent à demander une stricte application des mesures de restriction de circulation. Une information et une sensibilisation du public de la part des différents acteurs seraient également souhaitables.

Donner une chance à la rainette dans la vallée de la Sarine

Des centaines de rainettes chantent et se reproduisent chaque année dans la réserve naturelle de l'Auried. Dans le reste de la vallée, l'espèce ne se manifeste plus que très localement et en petit nombre. Les sites actuellement occupés sont trop éloignés les uns des autres pour permettre un brassage suffisant des populations.

Une vingtaine de biotopes humides seront aménagés entre le barrage de Schifffen FR et l'embouchure de la Sarine dans l'Aar BE, afin de permettre à la rainette de coloniser l'ensemble de la vallée.

Il s'agit d'un projet intercantonal mené conjointement Pro Natura Fribourg et Pro Natura Berne. Un premier biotope-pilote devra être aménagé cette année encore.

Plan sectoriel des places d'armes et de tir de la Confédération

Ce plan a été mis en consultation en septembre 1997. Notre association a été appelée à prendre position. Dans nos remarques générales, nous relevons que les terrains militaires occupent souvent des sites particulièrement intéressants du point de vue de la diversité biologique. Ils jouent le rôle de zones-refuges pour nombre d'espèces animales et végétales. C'est pourquoi nous préconisons un concept de gestion qui inclut flore et faune, concept modulable selon les différents sites. Dans un deuxième temps, nous avons fait des remarques particulières pour chaque place d'armes et de tir mentionnée dans le plan et située sur le territoire du canton. Nous avons demandé que l'armée cesse toute activité dans les régions du Breccaschlund et du Vanil Noir (sites protégés au niveau fédéral). Par un heureux concours de circonstances, le département militaire nous a confirmé à la fin 97 l'abandon des tirs à balles sur la place de Grandvillard (Vanil Noir).

Jeunes + Nature

Grâce à l'engagement enthousiaste de nouveaux animateurs, il existe maintenant J+N Nord (agglomération fribourgeoise) et J+N Sud. Les deux groupes font un tabac. Le 4 octobre 1997, les jeunes ont observé la migration des rapaces au Col de Bretolet VS.

Nouvelles brèves

- *Alp Spielmannda*: cet alpage comprenant des hauts et des bas-marais remarquables aurait dû faire l'objet d'une vente aux enchères. Le propriétaire Franz Aebischer a pourtant pu réunir au dernier moment la somme qui lui était réclamée par ses créanciers. En prenant à sa charge les frais de poursuite, Pro Natura a contribué à ce que l'alpage de la Spielmannda reste en mains «écologiquement propres». Pro Natura sera mis au bénéfice d'un droit de préemption.
- *Zone alluviale de Botterens*: Pro Natura a fait recours au Tribunal fédéral pour que cette «Camargue gruérienne» soit inscrite en zone de protection de la nature dans le plan d'aménagement local de la commune de Botterens.

- *Gruyère*: Pro Natura s'est vue contrainte de faire recours auprès de la Direction de l'intérieur et de l'agriculture contre la construction d'un chemin forestier aboutissant au pied d'une falaise où niche régulièrement l'Aigle royal.
- *Lac de Pérrolles*: Pro Natura a demandé que le projet de réfection du barrage de la Maigrauge prévoie la construction d'une passe à poissons (un tel ouvrage était projeté en 1872 déjà!).
- Dans le cadre de la révision des réserves cantonales de chasse, Pro Natura a demandé que le vallon de Bounavaux (situé dans le réserve naturelle du Vanil Noir) soit fermé à la chasse. Cette mesure nous semble conforme au statut de la réserve. Le service de la chasse nous a accordé une interdiction partielle de la chasse, limitée à la marmotte.
- Suite au recours de Pro Natura, le tracé d'une ligne à haute-tension dans le Grand-Maraïs a été déplacé pour éviter un site où niche régulièrement le Vanneau huppé. Le service cantonal de protection de la nature et la Station ornithologique de Sem-pach sont intervenus dans le même sens.
- *Remaniement parcellaire Cheyres FR-Yvonand VD*: Pro Natura Fribourg et Pro Natura Vaud ont fait recours auprès de la Direction de l'intérieur et de l'agriculture pour demander que les anciens ruisseaux situés dans le périmètre des sites marécageux d'importance nationale soient remis à ciel ouvert.
- *Lynx*: en mars 1998, Pro Natura Fribourg a appris par voie de presse le souhait des gouvernements fribourgeois et vaudois de voir se libéraliser les critères autorisant des tirs contre le lynx. Pro Natura s'inquiète de ce dérapage de la pratique fribourgeoise en matière de protection du lynx. Elle s'engagera résolument contre toute politique de régulation par des tirs.
- Les talus de voie de chemin de fer présentent un potentiel naturel encore souvent négligé. De concert avec les autorités communales de Villars-sur Glâne, un projet d'aménagement naturel d'un talus situé le long de la route de la Glâne est déjà bien avancé. Si le calendrier est respecté, sa réalisation devrait intervenir au cours de l'été et de l'automne 1998.

Pro Natura Fribourg
 Pro Natura Freiburg
 Case postale 183
 1705 Fribourg
 Tél. + Fax: 026/422 22 06

Marie-Theres Meuwly, présidente
José Collaud, chargé d'affaires
Philippe Vuilleumier, chargé d'affaires